M. Casevitz
Chronique
Faux parents, vraie famille (2)

Dans la chronique précédente, nous avons parlé des faux parents (rallier, railler) et des vraies familles (telle celle qui réunit manducation et mastication) en imaginant même l'existence d'un mot savant (tel *mastigation)...

Aujourd'hui, dans le registre des faux parents, examinons le (faux) couple formé par fiction et fixation. Fiction (attesté depuis le XIIIème siècle, cf. Trésor de la langue française informatisé [TLF] s.u.) provient du latin fictio « formation, création », nom d'action dérivé du verbe fingo,-is, ere, finxi, fictum, signifiant à l'origine (cf. Ernout-Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots [DELL], $4^{\text{ème}}$ éd. retirée, Paris, 2001) « modeler dans l'argile, façonner », au sens propre et au sens figuré, d'où imaginer, feindre. Le mot désigne surtout le résultat de l'action. Selon le contexte ou le ton, fiction s'oppose à réalité ou à vérité. Parmi les dérivés de fingo, il y a aussi figura, figure, qui a en particulier servi de traduction du grec $\sigma_{\rm X}$ $\sigma_{\rm X}$ $\sigma_{\rm X}$ [skhèma]. Fixation (attesté depuis le XVème siècle) est aussi un nom d'action, mais directement formé sur le verbe français fixer, car *fixatio n'existe pas en latin où il pourrait avoir été dérivé du latin figo, -is,-ere, fixi, fictum, « ficher, fixer, clouer », qui n'a rien à voir avec fingo (noter la différence de longueur du -i-, et l'infixe nasal dans fingo, étendu au parfait), dont la racine est connue, tandis que la racine de figo n'est pas claire ; Le nom d'action latin dérivé de figo est fixura « action de clouer ».

Les vraies familles sont nombreuses, elles aussi. Mais souvent, il faut entendre par là une parenté originelle qui s'est peu à peu perdue au fur et à mesure que la langue évoluait. Le sens des mots en effet tend à s'autonomiser. Par exemple, diligence et dilection sont apparentés: ces mots procèdent tous deux de la famille du verbe latin dīligo, dīlexi, dīlectum, priser, aimer, lui-même composé de lego, cueillir, choisir (le préfixe dis-, où la consonne finale s'est amuie devant l- avec allongement compensatoire de -i-, marque la séparation: on prise ceci ou celui-ci par opposition aux autres). Sur le participe présent diligens a été formé l'abstrait diligentia, -ae, fém., le soin, le zêle, l'attention; en français, la diligence (attesté depuis le XIIème siècle), c'est l'attention scrupuleuse et empressée, l'inverse de la négligence (à la base de ce mot un autre composé de lego, composé négatif neg-lego, négliger); diligence est devenu synonyme de rapidité dans la langue recherchée. Le véhicule hippomobile, carrosse appelé diligence, qui apparaît à la fin du XVIIème siècle, sert au

transport des voyageurs : sa qualité remarquable a servi à le désigner. Quant à dilection, du latin dilectio,-onis, fém., abstrait formé à partir du participe passé passif de dīligo, dīlectus, -a, -um, à l'origine mot du vocabulaire ecclésiastique, il traduit les mots grecs ἀγάπη ου στοργή : il désigne un sentiment fort, l'amour pur, spirituel, un choix du coeur. Le mot n'est plus guère usité, mais la dédicace à Laure de Berny de son roman Louis Lambert par Balzac qui contient le participe latin est restée célèbre : Et nunc et semper dilectae dicatum : « (oeuvre) dédiée à la femme chérie maintenant et toujours.» Bien que proches d'origine, les sens des deux mots ont assez divergé pour faire oublier cette parenté.

On pourrait multiplier les exemples de cette parenté perdue dans la conscience. Nous nous limiterons à deux. La famille dont aiguille est le point de départ est exemplaire : le mot désigne d'abord tout « objet se terminant en pointe effilée » (définition du *Trésor de la langue française informatisé*) et notamment la petite tige d'acier trouée à la base, servant à la couturière, mais aussi l'aiguille à tricoter, l'aiguille d'une seringue, l'aiguille d'une montre, etc. En géographie, la montagne qui se termine en pointe est appelée une aiguille, en botanique, les pins ont des aiguilles ; dans le domaine des chaussures, le talon aiguille donne idée de sa finesse. Dans le domaine des chemins de fer, l'aiguille est une pièce mobile de l'aiguillage, partie du rail qui sert à orienter le train, et commandé par un aiguilleur (par analogie, l'aiguilleur du ciel guide les avions). Le dérivé aiguillon désigne le dard de certains insectes, mais dans l'élevage, l'aiguillon, long bâton muni à une extrémité d'une pointe métallique, sert à commander, orienter et diriger les bovins (malgré le dictionnaire *Le petit Larousse*, édition de 2000, le mot n'est pas vieilli). À la réflexion, la famille est unie par la notion de pointe sans qu'on s'en rende compte. À l'origine c'est bien le mot de bas-latin *acucula*, diminutif de *acus*, -us, fém., «aiguille».

L'autre famille remarquable pour la diversité de sens des mots anciennement apparentés est formée à l'origine à partir de la racine * leik*- «laisser, abandonner, être inférieur, manquer», racine bien représentée en grec ($\lambda \epsilon i \pi \omega$ [leipô], laisser) et en latin (relinquo. –licui, -lictum, même sens), ainsi que dans d'autres langues indo-européennes. En français, dans le domaine juridique, on emploie le délit (manquement à la loi, faute, infraction), le délinquant (apparu au XIVème siècle), participe présent substantivé du verbe délinquer (commettre une faute, un délit, apparu au XIVème siècle, sorti de l'usage) et aussi la délinquance (mot apparu en 1946, à propos de la délinquance juvénile, état des jeunes délinquants, les J3 comme on disait à l'époque des cartes de rationnement ; le mot désigne aussi l'ensemble des délits et crimes commis). La même racine, avec le sens prégnant

d'abandon, de laisser-aller, a fourni l'adjectif *liquide* à partir du latin *liquidus*, clair, limpide, transparent (cf. Le verbe d'état *liqueo*, -ere « être clair ou liquide », au sens propre et au sens figuré, et le verbe *liquo*,- are, « clarifier, liquéfier »). Rappelons la formule employée en français non liquet « ce n'est pas clair ». Le nom latin dérivé -liquor, oris, masc., «liquide, liqueur» a fourni en français un nom qui doit s'employer avec modération. Il semble raisonnable de considérer l'adjectif latin *limpidus*,-a,-um comme dérivé de la même racine.

L'adjectif déliquescent (attesté au XVIIIème siècle) désigne une matière solide en train de passer à l'état liquide ; le mot, qui peut être substantivé, équivaut à peu près à décadent, avec le sens de passage progressif que donne le suffixe -escent. Le nom déliquescence est à l'origine la « propriété... de certains corps de passer à l'état liquide en absorbant l'humidité de l'air » (TLF) et l'état moral des personnes ou des institutions qui perdent leur fermeté et leur solidité. Dans le même domaine, la déréliction (attesté au XVIème siècle) est l'état d'abandon moral, d'abord employé dans le vocabulaire religieux, cet état appartient aujourd'hui au domaine de la psychologie.

Cette famille si riche n'est plus unie que si on réfléchit à l'origine des mots. Il n'en reste pas moins que la notion de base («laisser, manquer) est toujours sous-jacente.

M. Casevitz

(c) Les Belles Lettres 2017